



COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Lac-Delage, le 29 septembre 2026

La Ville de Lac-Delage et Empire 47 concluent une entente mettant fin au litige judiciaire

La Ville de Lac-Delage et Empire 47 annoncent la conclusion d'une entente mettant fin au recours judiciaire intenté par la Ville en 2023, établissant un cadre de transition ainsi qu'une feuille de route pour l'évolution à long terme des activités d'Empire 47 sur le territoire de la Ville.

Cette entente est l'aboutissement de plusieurs mois de discussions amorcées en janvier 2026. Elle précise les étapes, les engagements et les mécanismes de suivi convenus entre les parties afin d'encadrer l'élaboration et l'évolution du projet d'Empire 47 et d'assurer une démarche harmonisée avec la planification municipale.

Empire 47 soumettra à la Ville, au plus tard le 30 juin 2027, un projet structurant précisant ses activités, ses installations et son plan de financement. Ce projet permettra de planifier l'avenir du site de manière cohérente avec les orientations de la Ville. De son côté, la Ville procédera au désistement de sa poursuite judiciaire.

L'entente prévoit plusieurs mesures concrètes afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités d'Empire 47, la communauté et le milieu environnant. Ces engagements s'accompagnent d'une période de transition, durant laquelle les activités se poursuivront selon le cadre établi conjointement.

Les parties mettent également en place un comité de suivi, qui se réunira mensuellement jusqu'à l'acceptation du projet, ainsi qu'une rencontre statutaire annuelle pour faire le point sur les activités et les orientations à venir.

« Nous croyons qu'Empire 47 a un impact positif sur notre Ville, nos citoyens et la région. Cette entente ouvre une nouvelle étape de collaboration entre la Ville et Empire 47, fondée sur le dialogue, un cadre clair et des engagements précis pour la suite. Elle nous permet de travailler ensemble de façon constructive, en tenant compte de ce qui est important pour notre communauté », a déclaré Alexandre Pelletier, maire de la Ville de Lac-Delage.

« Empire 47 accueille cette entente avec ouverture et enthousiasme. Elle nous permet de poursuivre nos activités tout en planifiant l'avenir du site de manière structurée et

concertée avec la Ville. Notre objectif demeure le même : offrir un lieu de plein air de qualité, sécuritaire et accessible, qui contribue à la qualité de vie des citoyens, à l'attractivité de la région et au développement responsable du territoire », a ajouté Steve Maguire, président du CA d'Empire 47.

Les grandes lignes de cette entente ont été présentées à la population hier soir, lors d'une séance d'information conjointe tenue par la Ville et Empire 47. Les personnes qui n'ont pu y assister sont invitées à consulter l'enregistrement sur le site Internet de la Ville.

— 30 —

Source :

Ville de Lac-Delage

Alexandre Pelletier
Maire, Lac-Delage
apelletier@lacdelaqe.qc.ca

Empire 47

Steve Maguire
Président du Conseil d'administration, Empire 47
smaguire@empire47.com